

Naissances

Luna OERTHEL fille de Thomas OERTHEL et d'Emilie MEYER le 11.09.2017
 Julia KOSTIK fille de Traja KOSTIK et Cécile DOERFLINGER le 26.09.2017
 Hatice KOÇ fille de Aslan Koç et de Fatma ALIBAZ le 11.10.2017
 Jules COLOMBAN fils de Maxime COLOMBAN et d'Aziza BOUAZZA le 28.10.2017
 Margot BRIGNON fille de Yannick BRIGNON et de Caroline GEIDANS le 21.11.2017
 Noémie ISSENBECK fille de David ISSENBECK et d'Elodie NEURAY le 11.12.2017
 Emric ALTHERR fils de Samuel ALTHERR et de Claire DAVIAUD le 6 février 2018

Décès

Mme HUTT née RAMSTEIN Marie Louise le 08 janvier à l'âge de 78 ans
 Mr KAYSER Jean le 31 mars à l'âge de 95 ans

Grands anniversaires

Mr TUGEND Gilbert 70 ans le 8 Janvier
 Mme INEICHEN Marie 85 ans le 4 février
 Mr LEHNER JEAN 80 ans le 5 février
 Mme HEYWANG Marguerite 80 ans le 21 février
 Mme BEINER Jeanne 90 ans le 27 février
 Mr LUTZ Roland 75 ans le 28 février
 Mr KAYSER Jean 95 ans le 16 mars
 Mr BUCHMANN Robert 93 ans le 18 mars

Mariage

VOGT Jennifer et LOTZ Thomas le 26 août 2017
 CINAR Davud et EBRU Baba le 23 février 2018

Dates à retenir

- 27 avril : 19h30 assemblée générale de Dyn'Anim
- 29 avril : Tournoi de pétanque sur le terrain communal
- 25 mai : 20h salle C.Heywang accueil des nouveaux habitants
- 25 au 27 mai : Collecte de papier aux profits de l'école sur le parking de la mairie
- 24 juin : Marché aux puces
- 14 juillet : Cérémonie de la fête nationale 10H30
- 01 septembre : Fête du village «boeuf à la broche» à partir de 19h
- 09 septembre : Tournoi de pétanque sur le terrain communal
- Tous les 2èmes et 4èmes lundi : Les Amis de la Kirneck salle rc mairie
- Tous les mardis : gymnastique dans la salle C.Heywang

Pour en savoir plus, consultez le calendrier des activités !





COORDONNÉES & HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUN : 16 H - 18 H 30

JEU : 8 H 30 - 11 H

VEN : 14 H - 16 H

SAM : 8 H 30 - 11 H

TÉL : 03.88.08.92.61

MAIL : mairie@bourgheim.fr

EN CAS D'URGENCE

Jacques Cornec, maire de Bourgheim

TÉL : 06.07.96.87.78

PERMANENCES : sur rendez-vous

CCAS : sur rendez-vous

Les comptes-rendus des conseils, les bulletins municipaux ainsi que toutes les informations concernant la commune sont disponibles sur le site internet : www.bourgheim.fr

HORAIRES DU POINT LECTURE

MER : 16 H - 18 H

JEU : 17 H - 19 H

SAM : 10 H 30 - 12 H

19 rue Edgar Heywang

67140 BOURGHEIM

TÉL : 03.88.08.02.67

MAIL : biblio.bourgheim@free.fr

Responsable du coin lecture :

Christiane Hazemann

Les personnes n'ayant pas d'ordinateur ou ne maîtrisant pas l'informatique pour remplir des dossiers ou autres démarches, peuvent se faire aider par un membre du CCAS uniquement sur RDV. Pour cela prendre contact avec la mairie.

RÉALISATION DU BULLETIN MUNICIPAL

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Jacques CORNEC

TEXTES :

Michel AUTHIER, Angèle GLOECKLER,

Yvelyse KUBIAK, Héléne MAULER

CRÉATION GRAPHIQUE :

Séverine DOLT



Chères Bourgheimoises, chers Bourgheimois,

Dans un contexte national où les revendications des cheminots font écho à celles du personnel d'Air France, où les retraités descendent dans la rue et où les étudiants bloquent les universités, ce printemps à la météo changeante ne nous surprend presque pas, tant l'agitation est grande dans notre pays.

Pourtant, la nature s'exprime ici joyeusement par la floraison des arbres et des parterres de fleurs, avec l'apport du soleil qui darde ses rayons, réchauffe la terre et remonte le moral. Il fait bon vivre dans notre village, qui progresse en nombre et atteindra bientôt le seuil réjouissant de 700 habitants. Le nombre d'abonnés au réseau de gaz naturel est passé de 24 à 106, ce qui n'est pas rien !

Ce constat me donne l'occasion de remercier les nombreuses associations qui proposent des activités aussi diverses que multiples au fil des jours : grâce à elles, notre village est vivant et nous avons l'occasion de nous rencontrer pour de beaux moments de convivialité.

Dans le même esprit, je vous invite à faire un tour jusqu'à la place commémorative le mardi à partir de 17 heures. Toutes les semaines, vous pourrez faire vos achats chez Charlène, qui vend toutes sortes d'excellents produits locaux, et une semaine sur deux, Cigo Pizz vous propose des pizzas et des tartes flambées sans gluten absolument délicieuses.

Ce numéro du bulletin municipal retrace, en quelques articles et photos, les temps forts d'une partie de l'année 2017 – jusqu'au mois d'avril, où intervient le vote du budget qui est la feuille de route de l'année.

L'investissement portera principalement sur les travaux indispensables de charpente et de couverture de la mairie, en fonction des subventions on pourra étendre la phase travaux. Par ailleurs, des aménagements vont être effectués à la mairie au mois de mai pour les personnes à mobilité réduite, dans le but de leur faciliter les démarches administratives.

La zone de rencontre entre la rue des Potiers et la rue des Fours sera mise en place. La communauté de commune va faire procéder à la réfection d'une partie du chemin vers Zellwiller, sur le ban de Bourgheim. La démarche Zéro Phyto se traduira par l'achat de matériel et par une mécanisation pour enlever les mauvaises herbes – et à la rubrique « protection de l'environnement », soulignons que la réduction de la pollution lumineuse nocturne a porté ses fruits, puisque l'association ANPCEN a décerné à notre commune une première étoile : nous faisons désormais partie des « villages et villes étoilés » ! En dernière page, vous trouverez les dates à inscrire dans vos agendas si vous souhaitez participer à l'une ou l'autre festivité et, d'ici là, je vous souhaite un bel été et par anticipation de bonnes vacances.

Votre maire
Jacques Cornec



En dernière page et sur notre page facebook vous trouverez les dates des évènements à venir !

Epicerie et pizza, (presque) à domicile !

A part notre chère boulangerie, il n'y a pas de commerces alimentaires à Bourgheim? Erreur ! Tous les mardis de 17 à 19 heures, Charlène installe son camion-épicerie sur la place des commémorations, devant l'école. Et un mardi sur deux, Céline la rejoint pour nous proposer de délicieuses pizzas sans gluten à l'enseigne de Cigo'pizz. A les écouter parler, on en a l'eau à la bouche...

S'Knilzleblattel. Charlène, quand on a le frigo vide le mardi, on peut venir chez vous et acheter tout ce qu'il faut pour composer un repas complet ?
Charlène. Tout à fait ! De l'entrée au dessert, j'ai de quoi se régaler : de la viande, de la charcuterie et la moutarde qui va avec, des légumes, des pâtes, des œufs, des produits laitiers, du pain, des bretzels, et même du miel et des confitures pour le petit déjeuner !

S'Knilzleblattel. Comment choisissez-vous vos produits ?

Charlène. Chaque produit est soigneusement sélectionné chez le producteur et je m'approvisionne exclusivement en Alsace. Par exemple, je travaille avec un groupement de producteurs du Haut-Rhin qui me fournit en charcuterie, terrines et foie gras. Tout ce que je vends est conforme à mon éthique : bio ou issu de l'agriculture raisonnée.

S'Knilzleblattel. Tout cela est très appétissant ! Mais si on n'a aucune envie de cuisiner ?!

Charlène. Alors il y a les kits raclette ou choucroute, qui font un tabac, ou plus simple encore : les bœufs cuisinés selon des recettes traditionnelles. Vous réchauffez et hop, c'est prêt !

S'Knilzleblattel. Et si on a une grosse envie de pizza, un mardi sur deux, on peut aller voir votre voisine !
Céline. Exactement ! Et c'est des pizzas sans gluten, tout simplement parce que je suis moi-même atteinte de la maladie coeliaque, c'est-à-dire intolérante au gluten.

S'Knilzleblattel. Est-ce qu'il y a une différence de texture ou de goût par rapport à des pizzas «



normales » ?

Céline. Il n'y a aucune différence, nous avons travaillé deux ans pour créer une pâte qui tienne ensemble et qui soit exactement identique à une pâte courante ! Et pour garantir des pizzas 100% sans gluten, nous avons même acheté une remorque neuve, de sorte qu'il n'y a jamais eu de farine de blé au contact.

S'Knilzleblattel. Parlez-nous un peu du menu ?!
Céline. Il y a toutes les pizzas classiques, plus une suggestion qui varie selon l'inspiration du moment. Côté sucré, je propose des muffins et diverses spécialités au fil des saisons, par exemple des beignets à carnaval – le tout 100% sans gluten et... fait maison !

S'Knilzleblattel. Et vous avez déjà des habitués ?
Charlène et Céline. Bien sûr ! Et nous comptons en avoir encore bien plus à l'avenir !

Pour vos commandes:

Charlène: 07 70 73 18 78

Céline: 06 24 21 02 50



nouveau

Conseil presbytéral

ci-dessous la liste officielle des membres du nouveau Conseil presbytéral 2018-2021 élus le 11 février 2018

- Véronique KRESS de Bourgheim, Présidente du Conseil presbytéral et délégué à l'assemblée du Consistoire
- Sylvie GRUCKER, Vice-présidente
- Mireille SIMON, Trésorière
- David OESCH, secrétaire et délégué à l'assemblée du Consistoire
- Riquette PAULUS, délégué à l'assemblée d'Inspection
- Sandra DOMINGOS

Un grand remerciement pour l'engagement et les compétences diverses d'Edy Hoffbeck qui à oeuvré comme conseiller puis comme président du conseil presbytéral pendant 18 ans

Les DèS Connectés

Créée en novembre 2016, l'association a, notamment, pour but la mise en œuvre des activités « Patchwork/Art Textile ».

Dès l'origine, l'élan insufflé par l'équipe dirigeante lui a permis d'adopter rapidement une vitesse de croisière riche en événements :

Rencontres créatrices mensuelles, dans une ambiance de découvertes, de partage et d'amitié ; **Création périodique** par les membres de l'association, de « Coussins Cœur » destinés à aider les femmes qui ont subi une opération du sein (et distribués à des cliniques de la région) et également mis à la disposition des habitantes de Bourgheim concernées ;

Organisation d'expositions de patchwork en juin

2017 (à Bourgheim) et fin juillet (à la Roseraie de Schiltigheim) ; Sorties en Forêt Noire (à la Dorothee Hütte à Wolfach), à la Maison du Verre et du Cristal de Meisenthal et la Cristallerie de Saint-Louis (Moselle) ; Invitation à Bourgheim d'artistes textiles de renom, telles que : Astrid Zumsteeg Morgenthaler en janvier 2017, Olivia Uffer en janvier 2018), qui ont permis aux participantes (ou : aux membres de l'association) de s'initier à de nouvelles techniques ; L'activité informatique s'est déroulée sur des PC équipés en Windows 10 dans la salle informatique de l'école de Bourgheim. Pour sa deuxième année et sa seconde session « d'initiation à l'informatique » à destination des aînés, avec des cours personnalisés aux besoins des stagiaires. L'année 2018 promet également de belles rencontres dont, entre autres : en mars : Mode et Tissus à Sainte Marie aux Mines, et Puces des Couturières à Scherwiller et Weyersheim ; en mai : Nadelwelt à Karlsruhe ; en septembre : exposition de Beatrice Bueche et ses amies à Bergheim puis à Luxeuil.

lesdeconnectes@gmail.com - Secrétaire Elisabeth Cornec



Bourgheim mobilisée contre l'ataxie de Friedreich

Comme toutes les maladies rares,

l'ataxie de Friedreich est peu et mal connue du grand public. Mais à Bourgheim, nous y sommes sensibilisés, car une jeune habitante de la commune en est atteinte.

L'ataxie de Friedreich est une maladie rare neurodégénérative, d'origine génétique, décrite pour la première fois en 1881 par le neurologue allemand Nikolaus Friedreich. Elle débute souvent à l'adolescence, parfois dans l'enfance ou à l'âge adulte. L'évolution est progressive, variable d'une personne à l'autre.

Cette maladie, qui touche environ 1500 personnes en France, soit une sur 40 000, se traduit par une perte de coordination des mouvements volontaires dans le temps et dans l'espace – et donc par un handicap physique.

Pour la deuxième année consécutive, en octobre dernier, une soirée « vin nouveau » a été organisée à la salle polyvalente de Bourgheim au profit d'Eloïse, une jeune habitante de notre commune atteinte de l'ataxie de Friedreich. Les jeux et la vente aux enchères de vin qui ont animé cette soirée, placée sous l'égide du Syndicat viticole, ont permis de dégager une recette de 1400 euros. Cette somme a été intégralement reversée aux

parents d'Eloïse : elle leur permettra de poursuivre les travaux d'aménagement de leur logement au handicap de leur fille.

Par ailleurs, le 2 mars, une soirée d'information sur l'ataxie de Friedreich a eu lieu à la mairie de Bourgheim en présence d'Eloïse et de sa famille, mais aussi de Stéphane Metzger, un jeune sportif amateur de challenges hors du commun. En juillet dernier, Stéphane avait participé au « Peloton de l'espoir », une course cycliste de 740 km en huit étapes au profit de l'Association Française pour l'Ataxie de Friedreich (AFAF). Touché par cette aventure, il a souhaité poursuivre le combat et organiser son propre défi solidaire, la « Traversée de l'espoir », une course cycliste de 1400 km pour relier Obernai, où il habite, à Brest.

Placée sous le signe du dépassement de soi et de la générosité, cette initiative dédiée aux malades de l'ataxie de Friedreich vise comme le « Peloton de l'espoir » à réaliser trois objectifs :

faire connaître la maladie, rompre l'isolement des malades et de leurs familles, récolter des fonds pour la recherche.

A l'heure actuelle, les laboratoires progressent partout dans le monde, rendant l'espoir d'un traitement de l'ataxie de Friedreich un peu plus proche chaque jour. L'engagement de Stéphane contribuera à rendre ces traitements disponibles pour les patients et nous lui avons tous souhaité...

bon vent !

Du nouveau, au Point-Lecture !

Redynamiser le Point-Lecture, c'est un des projets de notre commune – et pour attirer les lectrices et les lecteurs de tous âges, quoi de mieux que de nouveaux livres ?

Pour installer de nouveaux livres sur les rayonnages du Point-Lecture, il convenait dans un premier temps de... faire de la place ! C'était le but de l'opération « désherbage » qui a eu lieu en février, et qui a consisté à éliminer les ouvrages trop vieux, trop abîmés, jamais empruntés. Ensuite, à la Bibliothèque départementale de Villé, des bénévoles ont choisi pour vous et pour vos enfants des livres récents, dans tous les domaines : romans, séries, ouvrages pratiques, BD, et un grand

A table, avec les Aînés

Le 17 décembre 2017, la salle polyvalente de Bourgheim a accueilli la désormais traditionnelle fête des Aînés.

Ils ont été 42 à répondre présent à ce rendez-vous, entourés par le personnel renforcé du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Saluons en particulier les nouveaux Aînés inscrits, qui contribuent à

nombre d'albums illustrés pour les petits – plus d'une centaine au total ! Une fois livrés à Bourgheim, ils sont venus regarnir les rayonnages laissés libres par le « désherbage »... venez les découvrir, les bénévoles sont à votre disposition pour vous conseiller et vous pourrez les emprunter gratuitement !

Horaires d'ouverture:

- le jeudi de 17h00 à 19h00
- le samedi de 10h30 à 12h00, sauf pendant les vacances scolaires où le Point-Lecture est fermé.

rendre cette manifestation riche et pérenne ! Ont également répondu à l'appel le Député de notre circonscription, Laurent Furst, la Conseillère départementale, Nathalie Ernst, le Président du Crédit Mutuel, Gérard Goeckler, ainsi que Madame la Pasteure, Lalie Robson. Monsieur le maire a présenté un bilan projeté des réalisations au sein de la commune et des projets pour l'année 2018. **Le repas a été assuré par un traiteur de Barr, « Le Mat de Cocagne »**, à l'exception de l'excellent velouté offert par Jeanine Beiner, de Bourgheim, et qui a fait l'unanimité parmi les convives. Le vin a été fourni par notre vigneron indépendant Rémy Lutz. Tous les participants ont apprécié ce moment d'échanges et de convivialité !

La Kirneck, rivière courante

Le Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau

du bassin de l'Ehn Andlau Scheer a procédé en 2001 à des travaux sur la Kirneck dans la traversée de Bourgheim. Ces travaux ont permis de restaurer la continuité écologique et le lit par la pose de banquettes végétalisées. Sous maîtrise d'ouvrage de la CdC du Pays de Barr, l'ouvrage hydraulique a été partiellement abaissé et échancré en son centre pour rétablir la circulation piscicole et le transit des sédiments en période de crue, propice à l'amélioration de l'état de la Kirneck.

Les cours d'eau sont très souvent artificialisés et dénaturés dans les traversées urbaines. Cela peut avoir des conséquences en cas de crues (aggravation de la vulnérabilité), sur la biodiversité (discontinuité écologique, disparition d'habitats et espèces, développement des espèces invasives) et sur l'économie (baisse des services rendus à la société, impacts négatifs sur le tourisme).

Les travaux à Bourgheim ont permis de libérer la circulation piscicole sur l'ensemble de la Kirneck en plaine, soit du passage en souterrain de Gertwiller à la confluence à Valff, près de 7 km. Les espèces piscicoles présentes dans le Kirneck peuvent désormais progresser et se réfugier dans les zones plus profondes notamment lors des basses eaux, de plus en plus précoces ces dernières années. On ne retrouve pas moins de 7 espèces de poissons : les chevesnes, loches et goujons sont abondantes. Les vairons, truites, épinoches et vandoises sont présentes, mais plus ponctuelles. Les barbeaux, chabots et les gardons, plus connus, sont malheureusement encore absentes. Ces espèces apprécient les eaux courantes, d'où la nécessité de libérer la rivière des obstacles à l'écoulement. Si la qualité de l'eau s'améliore, c'est aussi la qualité des habitats aquatiques qu'il faut privilégier (présence de bois morts, racines, blocs et bans de sable).

Afin de pérenniser les travaux de restauration de

Evolution des banquettes végétalisées dans la Kirneck



Vue de l'ouvrage : abaissement
du seuil de fond



Vue de l'ouvrage
depuis l'aval

2011, le Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer intervient par des opérations d'entretien régulier chaque année :

Fauche des plantes aquatiques sur les banquettes au début de l'été et à l'automne ;
Ramassage des déchets flottants ou non ;
Décapage des dépôts de sable en excès sur les banquettes.

En outre, tous les cinq ans, l'entretien des boisements de berge est réalisé sur l'ensemble de la Kirneck.

C'est là que la participation de chaque riverain est nécessaire pour favoriser ces actions et prévenir les éventuelles pollutions, malheureusement toujours possibles.

Bientôt une, zones de rencontre

Suite à des problèmes de circulation

et de stationnement, rue des potiers et rue des fours, la commission d'urbanisme a informé les habitants de ces deux rues sur la possibilité de les rendre plus agréables à vivre en engageant une démarche « code de la rue ».

Code de la rue, c'est quoi ?

C'est une démarche participative pour étudier les améliorations et les compléments possibles à l'actuel code de la route.

Pourquoi ?

Pour mieux tenir compte des usagers vulnérables en milieu urbain ainsi que des pratiques de l'espace public et pour favoriser le développement de mobilités en mode doux.

Après cette réunion, la commune a décidé d'effectuer des contrôles visuels sur le stationnement, la vitesse, les risques rencontrés par les piétons, les vélos, les poussettes. Ces contrôles n'ont pas été satisfaisants et il a été décidé de mettre en place une zone 30.

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

En France, c'est le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 qui a instauré la mise en place des zones de rencontre dans les agglomérations. L'objectif de ces espaces est de réussir à partager la chaussée entre les piétons et les véhicules, mais également de dynamiser la vie locale.

D'après l'article R 110-2 du Code de la route, dans une zone de rencontre, « les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par

La démarche code de la rue, c'est : 3 zones de circulation apaisées.

L'aire piétonne



La zone 30



zone de rencontre



l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. »

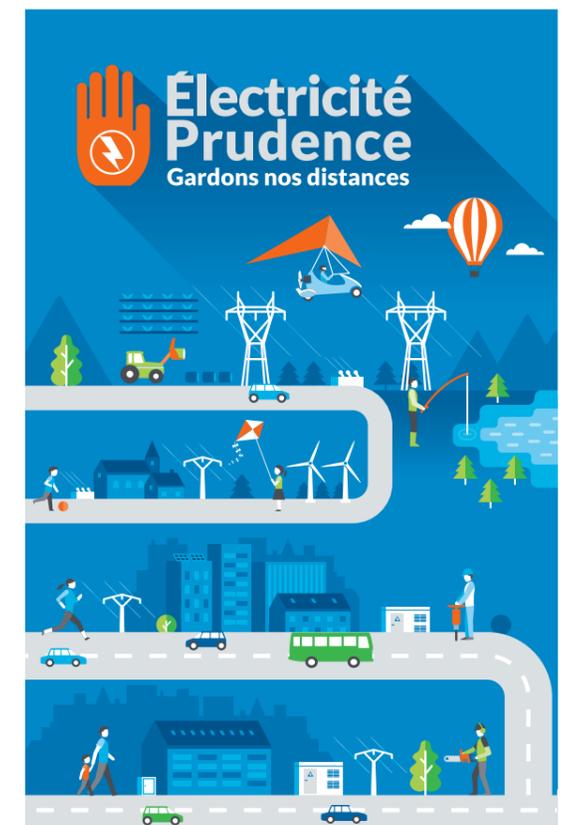
Il est important de garder à l'esprit que l'abaissement de la vitesse à 20 km/h est étroitement lié à la présence d'usagers vulnérables. Ces derniers, contrairement à la plupart des véhicules à moteur, ne disposent pas d'une carrosserie pour les protéger et en cas de choc, le taux de mortalité est beaucoup plus élevé. Il s'agit donc d'une mesure préventive permettant d'éviter le pire.

Dans les prochains mois la signalisation « zone de rencontre » sera mise en place dans les rues précitées.



INFOS pratiques

- A l'entrée de la mairie, vous avez la possibilité de déposer vos piles et vos cartouches d'imprimante usagées dans des boîtes étiquetées. Ces consommables sont collectés et éliminés gratuitement via les circuits mis en place par les organismes agréés.
- A partir de la fin mai, les personnes à mobilité réduite (PMR) pourront venir en mairie pour remplir leurs formulaires administratifs à l'aide de l'outil informatique. Un plan incliné sera mis en place à demeure aux heures d'ouverture au public. Un portier vidéo sera installé à l'extérieur et permettra de solliciter la secrétaire afin qu'elle descende vous accueillir. Elle vous fera entrer au rez-de-chaussée, dans l'ancienne salle de classe, et vous aidera dans vos démarches. Vous pourrez aussi prendre rendez-vous par téléphone avec un membre du CCAS, qui vous apportera son aide de la même manière. (Pour prendre rendez-vous : tél. 03 88 08 92 61)
- La Poste nous informe que suite aux directives reçues pour la distribution du courrier, le premier critère est l'adresse, le second est le nom. Les courriers dont l'adresse n'est pas correcte suite au changement de numérotation de 2015 (il en arrive encore dans notre village !) sont retournés à l'expéditeur avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée ». Cela peut causer des difficultés – par exemple, quand un PV est retourné à l'expéditeur, le montant est majoré car le délai habituel est dépassé. Si vous n'avez pas encore effectué le changement d'adresse auprès de tous vos correspondants habituels (en particulier banques, administrations diverses, etc...), pensez à vous en occuper !



Avec vous, agissons pour éviter les risques électriques

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Rte
Le réseau de transport d'électricité



Les pesticides ont été longtemps privilégiés pour l'entretien des sols.

Aujourd'hui, tous les utilisateurs (agriculteurs, collectivités et gestionnaires d'infrastructures) se mobilisent pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticides afin de préserver les ressources en eau, la biodiversité et la santé des personnes.

C'est dans ce contexte que notre commune a entrepris la démarche « zéro phyto », en partenariat avec l'AERM (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) et le Conseil régional. Ces deux structures nous apportent une aide financière grâce à l'achat de matériel et à la mise en place d'un plan de désherbage par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

La gestion différenciée des espaces verts sur l'intégralité de la commune va nous permettre de ne plus utiliser d'herbicides, y compris au cimetière, et de valoriser cette démarche en obtenant le label Commune Nature.